NOMS	PRÉNOMS	Case réservée à la Mairie

TOTAL DE PERSONNES :.....

PARADE DE LA SEINE DU DIMANCHE 18 JUIN 2023

Site communal Bord de Seine

MODALITES D'ACCES A L'ESPACE COMMUNAL SITUE A DROITE DE LA CALE DU BAC :

- Site exclusivement réservé aux Yainvillais, à leur famille et amis, sur inscription en Mairie (coupon ci-joint à compléter)

- AUCUNE ENTREE NE SERA AUTORISEE SANS BADGE PIETON

- Ouverture du site à partir de 7h00

- Circulation et stationnement de tous les véhicules strictement interdits sur le site et à ses abords immédiats à partir de 10h00 et jusqu'à 19h00

- Accès des voitures autorisé entre 7h00 et 10h00 pour permettre un « dépôt-minute » de personnes et de matériel (tables, chaises, …)

- Navette gratuite pour les personnes à mobilité réduite mise en place de 10h00 à 12h00 (départ rue de la République près des Services Techniques communaux)

- Possibilité d'apporter votre pique-nique

- Utilisation des barbecues formellement interdite

- Sur place, diverses animations proposées par le Comité des Fêtes, la MJAC et le Conservatoire ainsi qu'une buvette avec restauration rapide.

Horaires estimés de passage des bateaux :

- Départ de Rouen : à partir de 8h00
- Duclair : entre 11h00 et 15h30
- Heurteauville / Jumièges : entre 12h30 et 16h15

PARADE DE LA SEINE DU DIMANCHE 18 JUIN 2023

Site communal Bord de Seine

COUPON D'INSCRIPTION

à déposer en Mairie de Yainville

avant le lundi 12 juin 2023

afin d'obtenir vos badges piétons

Merci de remplir le NOM / PRÉNOM de toutes les personnes présentes :

NOMS	PRÉNOMS	Case réservée à la Mairie